



Rapport du Groupe de travail international sur l'Éducation au numérique – Août 2019

41^{ème} Conférence Internationale des commissaires à la protection des données et de la vie privée à Tirana



Rapport sur les activités 2018-2019 / Plan prospectif pour 2019-2020

Le présent rapport dresse le bilan des activités menées en 2018-2019 par le groupe international en éducation au numérique (DEWG) et propose de nouvelles lignes d'actions en continuité pour l'année 2019-2020 soumises à ses membres pour accord.

En 2018, le groupe de travail s'est élargi et compte **66 APD membres** (accueil de l'autorité régionale de Jersey).

1) Pour rappel

Le programme d'actions 2018-2019 du groupe de travail en éducation au numérique s'articulait principalement autour de la mise en œuvre de 4 actions complémentaires:

Action 1: Déclinaison du référentiel de formation à la protection des données

Action 2: Sensibilisation à l'exercice des droits des enfants

Action 3: Mise en œuvre de la Résolution sur les plateformes d'apprentissage en ligne

Action 4: Evolution de la plateforme CIRCABC

2) Activités et principales réalisation du groupe de travail en 2018-2019:

Action 1: Déclinaison du référentiel de formation à la protection des données

L'objectif était de poursuivre le recensement dans les pays attestant des nouvelles initiatives de déclinaison du référentiel de formation à la protection des données et de déploiement dans les programmes par niveaux scolaires, de plans de cours et de scénarii afin d'identifier celles qui fonctionnent le mieux.

La synthèse ci-dessous, établie à partir de 14 réponses d'APDs (questionnaire adressé en juin 2019 en 4 parties), expose leurs démarches avancées et autres methodologies pour introduire des modules et ressources adaptés au référentiel à l'échelle nationale ou régionale.

1/ Des démarches concrètes des APDs auprès des autorités éducatives pour favoriser la prise en compte du référentiel

- Concrétisation via l'adoption de Conventions de partenariat entre les autorités de protection des données et les ministères de l'Éducation qui comportent un volet dédié à la déclinaison du référentiel de formation (FR, Etat de MEX, POL, ML), ou projets en discussion (MEX, BFO);
- D'autres initiatives se poursuivent (via des courriers, des prises de parole dans la presse éducative) portées par les Présidents ou les Commissaires eux-mêmes (CAN- CAN-ALB) appelant ministres et responsables de districts scolaires à intégrer la protection des données autour des 9 domaines clés de compétences du référentiel dans les programmes scolaires régionaux (districts publics (42), privés (17) ou francophones (4), soit plus de 2 000 écoles et plus de 665000 élèves au CAN-ALB);
- Coordination avec des organisations d'enseignants pour adresser une mailing faisant la promotion des nouveaux plans de cours à 55 000 enseignants (CAN);
- Organisation d'un évènement national "les 1^{ères} Journées EDUCNUM » par la CNIL avec un collectif d'acteurs éducatifs et soutenu par un accord avec le ministère de l'éducation, s'adressant aux classes et au grand public pour promouvoir un usage responsable et citoyen du numérique et une bonne utilisation de ses données personnelles; à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la CNIL et ses partenaires pédagogiques nationaux et locaux animeront des ateliers, escape games et parcours éducatifs qui accueilleront pendant 3 jours (20-22 septembre 2019), enfants, écoles et familles sur plusieurs thématiques mettant directement en scène des compétences clés du référentiel de formation : *Comment protéger sa vie privée et ses données personnelles à l'ère numérique ? Comment faire pour développer un esprit critique face aux fake news ? Comment protéger sa e-réputation ?*
- Des programmes de formation à la protection des données sont également destinés aux acteurs éducatifs du secteur public et/ou privé en fonction des compétences régionales ou fédérales qui les supervisent (MEX, PHIL, CZ, BF).

2/ Diverses approches d'intégration dans les programmes scolaires

- Des discussions sont engagées avec le ministère de l'Éducation sur la réforme des programmes scolaires à l'appui des résultats d'une étude nationale commandée par la Commission de la vie privée (CAN) en 2018-2019 « *Où et comment le référentiel de protection des données personnelles s'intègre-t-il dans les ressources pédagogiques canadiennes?* » pour déterminer le niveau d'intégration des compétences du référentiel et les lacunes à combler via des ressources à diffuser dans tous les programmes scolaires canadiens (CAN, CAN-ONT);
- Des enseignements sur la protection des données sont actuellement dispensés dans des formations " sociales, de santé et d'éducation " et dans les programmes dédiés localement pour les enfants de 11 à 16 ans (GRA);
- Les programmes scolaires nationaux s'adressant aux élèves de 11-14 ans dans le domaine de l'informatique exige que les élèves "sachent traiter des questions de sécurité, de protection de son identité et de sa vie privée en ligne et reconnaître des contenus, contacts et comportements inappropriés et les signaler ", conformément aux dispositions statutaires du Ministère de l'éducation (UK);
- Un nouveau projet a été défini avec le Ministère de l'Éducation en 2019 pour intégrer les compétences du référentiel dans les programmes de formation de cycle 4 et lycées (12-17 ans): l'approche retenue cette année a proposé un index terminologique de 110 *mots clés et concepts* établi par la CNIL en lien avec le Référentiel de protection des données pour repérer les occurrences susceptibles faire le lien dans toutes les disciplines des programmes de classes de collèges et lycées et proposer des fiches pédagogiques avec des ressources téléchargeables, qui seront diffusées par le Ministère sur les portails des enseignants par discipline: ex« Données personnelles – Français – collègue et lycée » ou « Données génétiques - Sciences – Collèges et lycées », planification sur 2019-2020 (FR).

3/ La poursuite d'adaptation du référentiel et des ressources par tranches d'âge

- De nouveaux modules spécifiques sont en préparation en correspondance avec les 9 principes fondamentaux du référentiel de formation: l'Autorité du Mexique a engagé la création d'outils et packs pédagogiques enrichis par des activités dirigées vers les centres d'intérêt des élèves par tranches d'âges, des guides d'accompagnement pour l'enseignant (inspirés de ressources de la CPVP du Canada) et quizz d'évaluation (INAI);
- Certaines autorités ont indiqué avoir utilisé leurs ressources principalement pour la réalisation de guides et outils de mise en conformité à destination des établissements scolaires en application des dispositions de protection des données du RGPD laissant de côté la production de ressources scolaires à l'attention des élèves (UK); alors que d'autres APD ont justement saisi cette opportunité pour souligner les responsabilités des professeurs dans l'enseignement des compétences clés à faire acquérir aux élèves dans leurs comportements en ligne ;
- Plusieurs autorités ont rappelé avoir priorisé ces dernières années des moyens conséquents (surtout pour de petites organisations) affectés à la mise à jour des ressources éducatives à la protection des données auprès de cibles collèges et lycées, et dans plusieurs langues, en application de leur plan d'actions annuel avec les partenaires scolaires (UK, MEX, CH, GBR).

4/ Evaluation de l'utilisation du référentiel dans les pratiques de classes

- Pour le cycle 3 (9-11 ans), le ministère a produit des indicateurs quantitatifs de fréquentation et téléchargements (+ 15 000) de la page du référentiel de formation mis en ligne sur le site EDUSCOL (FR) ; 45 écoles et collèges ont travaillé à la réalisation d'un projet de classe portant cette année sur plusieurs thématiques issues du référentiel pour faire réaliser des ressources pédagogiques par les élèves eux-mêmes, dans le cadre du [3ème concours "Trophées des classes"](#) organisé par ministère et la CNIL (FR);
- En termes quantitatifs, 2 000 enseignants et plus de 45 000 étudiants de 335 établissements d'enseignement de toute la Pologne ont participé à la 9ème édition du programme "Vos données – ça compte" ("Your Data, Your concern") initié par l'APD UODO et le Ministère qui comporte des activités pédagogiques et des formations d'enseignants en lien avec les compétences du référentiel (PL);
- Au cours de l'année scolaire 2018-2019, 7 365 élèves ont été formés à l'exercice de leurs droits et à l'importance de la protection des données personnelles, en particulier lorsqu'ils naviguent sur Internet via [des actions de formation ciblées](#) vers les élèves d'écoles primaires situées dans 33 municipalités de l'Etat de Mexico (MEX);
- Des indicateurs sur l'efficacité des ressources mises à disposition sont envisagés par l'Autorité de Gibraltar à l'occasion d'échanges sur les résultats de la campagne de sensibilisation à la protection des données menée sur 5 ans consécutifs auprès d'élèves de niveau collège, en partenariat avec le ministère de l'Education (GBR).

Points suggérés à suivre en 2019-2020:

→Poursuivre l'échange d'expériences entre APD reflétant les différents dispositifs d'intégration du référentiel et ressources adaptées par niveau scolaire via les autorités éducatives et les écoles pour mesurer l'impact à plus longue échéance, concernant l'évolution des programmes et des approches pertinentes, pour enseigner la protection des données dans différentes disciplines.

Action 2: Sensibilisation à l'exercice des droits des enfants

Cette thématique concernant **l'exercice des droits à la protection des données des mineurs** avait fait l'objet d'une enquête menée par la CNIL en juin 2018¹ [dans le cadre de la problématique des plateformes éducatives en ligne].

Enquête 2019 sur les dispositifs de sensibilisation des enfants à l'exercice de leurs droits

- Des informations avaient été recueillies sur les cadres légaux de 41 APD concernant la capacité des mineurs à exercer leurs droits soit par eux-mêmes (d'accès, d'information, de rectification, d'opposition, d'effacement), soit par leurs parents ou leurs représentants légaux, selon l'âge et le niveau de maturité;
- **L'enquête lancée en août /septembre 2019 auprès de plus de 60 APD** vise à l'actualisation de ces données et porte plus précisément sur les dispositifs d'information et les bonnes pratiques mises en place par les autorités pour informer spécifiquement et dans un langage adapté, les enfants et/ou les parents à l'exercice de leurs droits en ligne et sur l'existence de mécanismes de plaintes utilisables par les enfants auprès des autorités de protection des données;
- Lors de la 41e Conférence Internationale sera présenté un résumé des initiatives et des meilleures pratiques en matière d'assistance ou de conseils facilitant l'exercice des droits des enfants sur Internet s'appuyant sur le développement d'outils nationaux exemplaires, de mesures d'accès aux droits pouvant conduire à des recommandations communes voire normatives et des actions reproductibles dans les pays;
- Une activité de veille a été conduite en parallèle et relayée durant l'année par la CNIL (rapport intermédiaire DEWG du 12/06/19) pour tenir les autorités membres du DEWG informées des enquêtes et consultations publiques lancées au plan national par les APD anglaise (ICO) et irlandaise (DPC), l'actualisation d'études et de Recommandations par d'autres organismes internationaux (OCDE, Conseil de l'Europe) qui interrogent les acteurs sur les applications pratiques destinées à clarifier leurs obligations d'information, de sensibilisation, de conseils et d'assistance auprès des enfants et/ ou de leurs parents pour faciliter l'exercice de leurs droits dans l'environnement numérique.

→ Une synthèse de cette enquête en cours lancée en 2019 concernant les initiatives et les meilleures pratiques d'accompagnement et/ ou de conseils facilitant l'exercice des droits des enfants en ligne, sera communiquée aux APD et présentée à la 41^{ème} Conférence internationale lors du rapport de groupe pour en tirer des enseignements, des recommandations et définir les priorités d'actions communes sur l'année 2019-2020.

Points suggérés à suivre en 2019-2020:

Droits des enfants en ligne et exercice de leurs droits:

→ S'appuyer sur les résultats de l'étude 2019 capitalisant des bonnes pratiques d'information et d'accès à l'exercice de leurs droits à prolonger dans le cadre d'un projet de résolution de nos autorités pouvant constituer un levier clé impactant l'évolution de la Convention CIDE, ce volet de la protection des droits numériques des enfants étant à ce jour inexistant et à renforcer dans les textes des Nations Unies.

¹ cf. les résultats de l'étude portant sur 41 APD en juillet 2018 n'a pas fait l'objet d'une mise en ligne sur le site ICDPPC mais d'une diffusion aux membres du groupe et aux autorités ayant participé à l'enquête.

→ Poursuivre les échanges d'expérience sur les initiatives nationales axées sur les droits des enfants en ligne (rapports, consultations, études, recommandations de Design thinking).

→ Voir liste des autres propositions associées sur ce thème au plan d'action prospectif (2019-2021) à la fin du rapport.

Action 3 / Mise en œuvre de la Résolution sur les plateformes d'apprentissage en ligne

Un an après l'adoption de la **Résolution de 2018 sur les plateformes d'apprentissage en ligne**, l'enquête menée en juin 2019 par la CNIL et la CPVP du Canada auprès des pays visait à recenser son impact auprès des acteurs publics et privés en charge de missions et services d'éducation dans le cadre de l'utilisation de plateformes en ligne.

Et par la même, identifier si des lignes directrices et des codes de bonnes pratiques adaptés aux lois et aux contextes nationaux ont été élaborés en application des recommandations désignées dans la résolution pour une utilisation des services éducatifs en ligne protégeant de manière appropriée les données personnelles des enfants.

Se reporter au rapport 2019 détaillé ci-joint, rédigé par l'autorité du Canada, qui illustre les prémices d'interactions, suite à la diffusion de la résolution (réponses apportées par 10 autorités de protection des données).

Points suggérés à suivre en 2019-2020:

E learning dans les activités éducatives:

→ Continuer de suivre les avancées des interactions avec les acteurs concernés de l'éducation et de l'industrie sur une période plus longue afin de repérer si sa mise en oeuvre se traduit avec succès par l'adoption de codes de conduites, les enseignements à en tirer et s'intéresser aux circonstances ayant pu freiner l'adoption de certaines initiatives qui justifieraient de nouvelles initiatives de la part de nos autorités.

→ Constituer un répertoire des Guides de recommandations et codes de pratiques élaborés par les autorités membres.

IA et *learning analytics* dans le secteur de l'Education

→ Le travail d'analyse de l'apprentissage fait partie d'une réflexion plus large autour de l'utilisation de plateformes de formation en ligne dans les établissements.

Ce sujet émergent lié aux enjeux inhérents au développement des traitements de *learning analytics* dans le secteur de l'Education est sans doute à explorer sur les années à venir (comme en témoignent les premiers résultats de l'enquête CNIL de Juillet 2018).

→ Identifier si cette thématique est susceptible de retenir l'intérêt des APD dans le plan d'action 2019-2020 pouvant déboucher sur la mise en place d'une task force pilote et une coordination avec le GT sur l'éthique et l'IA ou est reportée ultérieurement.

Action 4 / Evolution de la plateforme CIRCABC

Le partage de ressources sur la plateforme CIRCABC réservée aux APD n'a pas été particulièrement plébiscité par les autorités membres sur l'année écoulée:

- Pour 39 utilisateurs [soit seulement **29 APD**] inscrits en tant qu'auteurs-contributeurs sur la plateforme, on relève un taux de 13.5 % de consultations par rapport à la même période d'août 2018, qui était en baisse de 25% par rapport à la moyenne de 300 vues par an.

La principale difficulté reside dans l'absence de priorité accordée à des téléchargements réguliers sur cette plateforme du fait des obligations nationales et des moyens limités qui mobilisent déjà les capacités des autorités.

A ce jour, les deux coordinateurs de CIRCABC, la CNIL et la CNPD du Luxembourg administrent et supervisent cette plateforme de contenus de formation. Une nouvelle classification a été mise en place plus tard que prévu, soit sur l'été 2019.

Quelles options pour la plateforme CIRCABC?

- Le coordinateur du GT doit-il s'acquitter des tâches de veille et téléchargement de nouvelles ressources pour l'ensemble des autorités (comme c'est le cas depuis ces 2 dernières années)?
- Doit-il contacter les membres à une période fixe (une ou deux fois dans l'année) pour les inviter à enrichir la plateforme de ressources?
 - A explorer, par exemple, lors d'opérations annuelles telles que le Safer Internet (février 2020) ou les Trophées annuels des Global Privacy Awards, Catégorie Éducation et Sensibilisation (juin-juillet 2020), qui attestent de la qualité et de la profusion de production de nouvelles ressources mises en liens sur leurs propres sites Web par les APD et/ou leurs partenaires pédagogiques.
- Des contacts avec la plateforme européenne BIK (better Internet for Kids) n'ont pas abouti depuis le printemps 2019 :
 - Cette plateforme est alimentée pour partie, directement par les Centres Safer Internet des pays et s'adresse à la communauté éducative; les conditions de l'offre éventuellement ouverte à coopération avec CIRCABC dans le champ des thématiques "online safety, privacy, media littérature, digital parenting", consistaient à demander au coordonateur de CIRCABC (la CNIL) de fournir une fiche d'identité complète de la ressource (objet, thématique, tranche d'âge concernée, source, langue, date publication, type de licence,...) et de l'aiguiller vers l'Autorité nationale "source" pour retenir quelques contenus ou modules à pousser sur leur plateforme; soit une absence de synergie qui ne peut réutiliser directement les mises en ligne déjà effectuées à partir des ressources disponibles sur la plateforme CIRCABC et demanderait d'opérer une pré-sélection des contenus à valoriser en lieu et place des autorités.

Points suggérés à suivre en 2019-2020:

→ Explorer l'idée d'une brève campagne de mobilisation à une période fixe en coordination avec les APD qui seraient invitées à télécharger leurs ressources nouvelles sur CIRCABC.

→ En l'absence d'autres perspectives de partage sur des plateformes publiques existantes, un éventuel transfert des contenus de CIRCABC vers une future plateforme de la conférence internationale, présente certainement la meilleure option à moyen / long terme pour une visibilité permanente et un partage public des ressources destinées à la communauté éducative.

→ S'intéresser au projet de e-learning plateforme [e-OpenSpace](#) qui sera mis à disposition du public, d'ici l'automne 2019, s'appuyant sur des ressources pédagogiques, présentations, documents et autres outils de formation à la protection des données prêts à l'emploi; initiative développée dans le cadre d'un projet Erasmus + intitulé «e-OpenSpace - Plate-forme ouverte européenne et innovante centrée

sur l'éducation non formelle dans le domaine de la protection des données et de la vie privée par consortium transnational de 3 APD, Pologne, Croatie et Bulgarie et des partenaires universitaires et ONG associés.

* * * * *

Plan prospectif du DEWG pour avis (Plan stratégique 2019-2021 de la Conférence ICDPPC):

Recenser les questions de protection des données relatives aux droits de l'enfant en ligne, traitées notamment dans les cadres de référence suivants :

- La *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* : Le Haut-Commissariat des Nations-Unies aux Droits de l'Homme (Comité des droits de l'enfant) a engagé un appel à contributions, à destination de l'ensemble des parties intéressées, en vue de l'élaboration d'Observations générales portant sur les droits des enfants dans un environnement numérique.

- L'actualisation en cours de la « *Recommandations de 2012 de l'OCDE portant sur les enfants en ligne dans un monde connecté* ».

- Les projets de recherche sur la "*Perspective des droits des enfants en matière de protection des données et de vie privée et à l'ère du numérique*" ([Université de Gand](#) ; [LSE – ICO](#), etc.)

- Le Conseil de l'Europe a mis en œuvre des stratégies afin d'orienter ses actions dans le domaine des droits de l'enfant et de l'Education à la citoyenneté numérique:

- L'adoption d'une nouvelle [Recommandation CM/Rec\(2018\)7 du Comité des Ministres aux États membres sur les Lignes directrices relatives au respect, à la protection et à la réalisation des droits de l'enfant dans l'environnement numérique](#)

- La [Stratégie pour les droits de l'enfant \(2016-2021\)](#) du Conseil de l'Europe qui inclut les droits de l'enfant en matière numérique parmi ses domaines prioritaires (mise en oeuvre jusqu'à 2021) en liaison avec le Comité ad hoc pour les Droits de l'enfant ([CAHENF](#)).

- Le projet de "[Boîte à outils](#)" en préparation pour sensibiliser les jeunes à la protection de leur vie privée et de leurs données personnelles dans l'environnement numérique, par l'Unité protection des données et la Division des droits des enfants du Conseil de l'Europe.

- Le [Manuel d'éducation à la citoyenneté numérique - Etre enfant à l'ère de la technologie](#) publié en avril 2019 par la Division des Politiques éducatives du Conseil de l'Europe qui sera accompagné d'un projet de Recommandation en préparation sur 2019-2020 et une stratégie d'outils de formation et d'inclusion.

Pascale RAULIN-SERRIER pour Marie-Claire DENIS

Modérateur du groupe de travail international sur l'Education au numérique